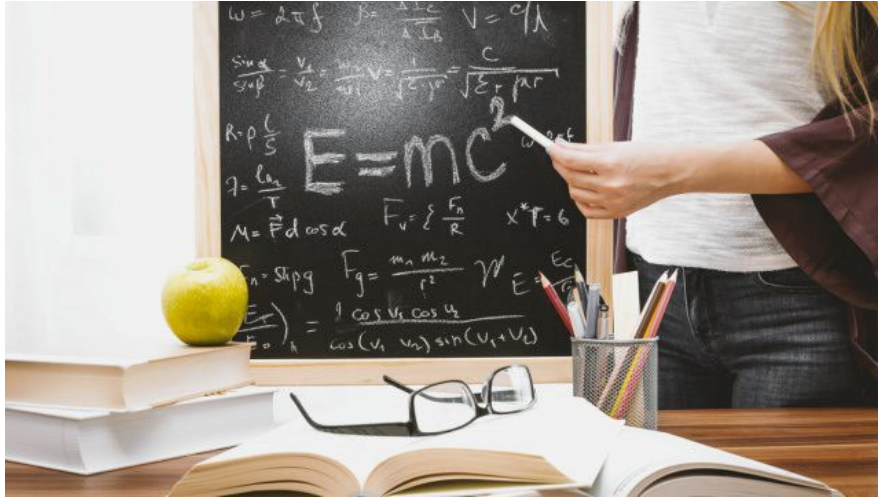


**Baccalauréat en éducation  
Enseignement au secondaire**



**STAGE D'ENSEIGNEMENT 2 AU SECONDAIRE**

- EDU 4013 – Mathématiques
  - EDU 4014 – Sciences et technologies
  - EDU 4015 – Français
  - EDU 4016 – Univers social
  - EDU 4019 – Culture et citoyenneté québécoise
- 10 crédits**

**GUIDE DE STAGE POUR STAGIAIRES, ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS ASSOCIÉS ET SUPERVISEURES  
OU SUPERVISEURS**

**2025-2026**

---

*Ce guide complète les documents **Règlements et procédures des stages** ainsi que le **Guide d'évaluation des compétences** dont il est indissociable.*

*Ce guide définit l'orientation générale de ce stage, en précise le déroulement et propose des instruments. Il vise à favoriser le partage des informations entre les étudiants, les enseignants associés et les superviseurs.*

**EDU 4013-4017**

## **L'équipe d'encadrement des stages**

### **Catherine Joly**

Responsable des  
stages

[c.joly@umontreal.ca](mailto:c.joly@umontreal.ca)

### **Hayat Issoulaimani**

Technicienne en coordination du travail de bureau

[hayat.issoulaimani@umontreal.ca](mailto:hayat.issoulaimani@umontreal.ca)

Guide mis à jour par :

Catherine Joly, responsable de stages

Centre de formation initiale des maîtres

Faculté des sciences de l'éducation

**Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignante associée ou enseignant associé par courriel.**

# TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉSENTATION DU STAGE.....	1
FORMULE .....	2
CALENDRIER .....	4
DOCUMENTS À REMETTRE PAR L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ.....	5

## ANNEXES

MODALITÉS DES 5 JOURS DE STAGE AVANT LA PÉRIODE INTENSIVE.....	6
ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LA OU LE STAGIAIRE .....	8
GRILLE DE SUIVI PONCTUEL.....	10

## PRÉSENTATION DU STAGE

---

Le stage de quatrième année représente, pour la ou le stagiaire, un second stage intensif d'enseignement. Il met fin à la formation initiale de l'étudiant.

**En quatrième année, la ou le stagiaire est placé en situations professionnelles dans lesquelles il devra développer toutes ses compétences de manière à agir avec une certaine aisance dans l'enseignement de sa discipline.**

En le préparant à son insertion professionnelle, **le quatrième stage vise donc le développement et la manifestation de toutes les compétences par la ou le stagiaire<sup>2</sup>.**

Ce dernier stage veille plus spécifiquement à ce que la ou le stagiaire développe l'ensemble de ses compétences en vue de pouvoir remplir le mandat de l'école québécoise, soit : « **transmettre les savoirs des générations précédentes, tout en aidant tous les élèves à développer les habiletés qui leur permettront d'être des individus instruits et cultivés, des citoyens engagés, des travailleurs compétents.** » (MELS 2006, p.4).

L'importance de la transmission des savoirs est aussi mise en évidence à travers la triple mission de l'école, instruire, socialiser et qualifier, de même que par les trois visées de formation qui sont :

- **la construction d'une vision du monde** : Pour y contribuer, il importe que les enseignants puissent « **soutenir le développement intégré de savoirs en puisant aux sources disciplinaires tout en les reliant à la réalité** telle que la perçoivent les jeunes. Leur vision s'enrichit dans la mesure où ils adoptent une distance critique à l'égard de leurs actions, de leurs opinions et de leurs valeurs. » (MELS 2006 p.6, c'est nous qui soulignons)
- **la structuration de l'identité de l'élève** : Elle se développera par un « **contact avec des univers de connaissance variés, en élargissant ses horizons de même que la connaissance qu'il a de lui-même et de ses origines, en mobilisant ses facultés, en l'incitant à prendre position au regard des grands débats de la société et en l'amenant à s'ouvrir aux références morales et spirituelles de son milieu.** » (MELS 2006 p.6, c'est nous qui soulignons)
- **le développement d'un pouvoir d'action** : Ce pouvoir d'action conduit à la notion de compétence. Celle-ci « **suppose la capacité de l'élève à recourir de manière appropriée à des moyens diversifiés qui incluent non seulement l'ensemble de ses acquis scolaires, mais aussi ses expériences, ses habiletés, ses attitudes, ses champs d'intérêt de même que des ressources externes comme ses pairs, ses enseignants, des experts ou encore des sources d'information de diverses natures.** » (MELS 2006 p.7, c'est nous qui soulignons)

Ainsi, s'appuyant sur les compétences développées dans les stages précédents, et avec la transmission des savoirs comme toile de fond, **ce dernier stage apporte un éclairage didactique pour mettre en lumière le lien entre l'enseignement de sa discipline et l'apprentissage des élèves qui en résulte.**

À cet effet, les stagiaires bénéficieront d'un accompagnement individuel et collectif par la superviseure aguerrie ou le superviseur aguerri à la didactique de leur discipline. Ils seront invités à échanger à propos des treize compétences à partir de situations d'enseignement de leur discipline.

---

<sup>2</sup> Les différents éléments retenus se situent en lien direct avec le référentiel des compétences professionnelles (MEQ, 2020) dont on retrouvera un résumé plus loin.

---

## FORMULE

Élément	Spécificités
<p><b>Entre la rentrée et la période intensive : 5 jours</b></p> <p><b>STAGE INTENSIF: 40 jours</b></p> <p><b>SÉMINAIRES : 5 rencontres (2h ou 3h selon l'horaire)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>5 jours de stage échelonnés jusqu'à la période intensive</b></li> <li>• La ou le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. Il discute des attentes respectives et remplit l'entente de stage (<b>Annexe 1</b>)</li> <li>• Participation à une rencontre de parents</li> <li>• <b>Exceptionnellement</b>, prolongation du stage de 5 jours si les journées prévues entre la rentrée et la période intensive n'ont pas été effectuées.</li> <li>• <b>Présence à temps plein dans le milieu de stage pendant 40 jours consécutifs, selon l'horaire de l'établissement scolaire.</b></li> <li>• <b>Participation active obligatoire aux 5 séminaires</b></li> </ul>
<p><b>Volet intégration et prise en charge progressive</b></p> <p>3 à 5 premiers jours du stage intensif</p>	<p><b>Observation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement des groupes;</li> <li>• Comportement d'élèves, climat des classes, élèves à besoins particuliers;</li> <li>• Interactions didactiques et pédagogiques entre l'enseignant et les élèves, de même qu'entre les élèves;</li> <li>• Types de tâches demandées aux élèves;</li> <li>• Type de contrat didactique et ses effets;</li> <li>• Modèles de gestion des apprentissages et de la discipline;</li> <li>• Cueillette d'informations pour la planification globale.</li> </ul> <p><b>Assistanat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration aux différentes tâches de l'enseignant.</li> </ul> <p><b>Interactions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant, et s'il y a lieu, participation à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres de parents d'élèves, etc.;</li> <li>• Participation à une journée pédagogique s'il y a lieu.</li> </ul> <p><b>Prise en charge progressive</b></p> <p><b>5 premiers jours de stage entre la rentrée et la période intensive</b> selon les disponibilités de l'étudiant et de l'enseignante associée ou l'enseignant associé. Par exemple, ces journées pourraient servir à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participer à une des journées pédagogiques de la rentrée;</li> <li>- participer à une journée des activités de la rentrée;</li> <li>- <b>créer un lien significatif avec les élèves;</b></li> <li>- assister à la rencontre de parents en début d'année (n'est pas comptabilisée dans les journées de stage, mais est obligatoire);</li> <li>- prendre connaissance de la première communication aux parents et en discuter;</li> <li>- participer aux rencontres de parents lors de la remise du 1<sup>er</sup> bulletin;</li> <li>- lire les plans d'intervention et participer à une rencontre, s'il y a lieu;</li> <li>- participer à une réunion d'équipe-cycle et d'équipe-école.</li> </ul>
<p><b>Volet intervention et prise en charge complète</b></p> <p>40 jours minimum</p>	<p><b>Prise en charge de 100% de la tâche de l'enseignant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge de tous les groupes, soit 100% de la tâche dans la discipline de la ou du stagiaire à partir d'un cahier de planification bien élaboré (voir <b>Annexe 3</b>, instrument de planification);</li> <li>• Enseignement auprès des mêmes élèves tout au long du stage.</li> </ul> <p><b>Si l'enseignant n'a pas une tâche pleine dans la discipline du stage, la ou le stagiaire devra compléter avec une portion de tâche d'un collègue de sa discipline.</b></p>

	<p><b><u>IMPORTANT</u></b></p> <p><b>Prise en charge complète et autonome* de la classe à partir d'un cahier de planification bien élaboré durant 35 jours d'école consécutifs (outils sur StudiUM).</b></p> <p><i>* L'autonomie doit être comprise ici comme la capacité de prendre des initiatives, de définir les actions à entreprendre, de prendre des décisions, d'assumer les conséquences des actions entreprises et de démontrer une maturité en cherchant l'aide nécessaire pour progresser. En résumé : une relative maîtrise de sa profession, une capacité de préciser ses besoins et un désir de se développer. Dans ce contexte, l'enseignant laisse la ou le stagiaire enseigner seul, mais il demeure disponible et attentif à l'évolution de la situation. Il revient régulièrement en classe pour observer la ou le stagiaire et des moments quotidiens d'échanges sont prévus (voir la section accompagnement professionnel).</i></p> <p><b>L'évaluation des élèves se fait en concertation avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé.</b></p>
<p><b>Supervision</b>  <b>3 visites planifiées</b>  <b>Selon les visites : à distance/présentiel</b>  *avec autorisation des parents pour filmer les élèves.</p>	<p><b>1<sup>e</sup> visite :</b> dans les semaines 2 et 3  <b>2<sup>e</sup> visite :</b> dans les semaines 5 et 6  <b>3<sup>e</sup> visite :</b> dans les semaines 8 et 9</p> <p><b>Chacune des visites comprend :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation d'une période complète d'animation d'une situation <b>dynamique, originale et créée par la ou le stagiaire.</b></li> <li>• Rencontre de rétroaction en triade avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé ; échanges sur le déroulement du stage et <b>ajustement des plans d'action.</b></li> <li>• Évaluation de la ou du stagiaire tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée.</li> </ul>


# CALENDRIER

## EDU 4013 à EDU4019 H2026

Janvier							Février							Mars						
D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31				


Avril							Mai							Juin						
D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S
			1	2	3	4						1	2	1	2	3	4	5	6	
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
							31													

**Semaine d'activités libres** : du 2 au 6 mars (Selon le calendrier de votre milieu)

**Congé de Pâques** : 3 au 6 avril 2026 

**Colloque des finissants** : 30 avril 2026 


**Stage**: EDU 4013, 4014, 4015, 4016, 4017- 10 cr.

**Stage** : 5 jours entre la rentrée et le stage intensif et 40 jours de stage à l'hiver du 9 février au 14 avril 

**5 séminaires** :

- 25 novembre de 17h à 20h
- 28 janvier de 17h à 20h
- 24 février de 17h à 20h
- 23 mars de 17h à 20h
- 15 avril de 12h30 à 15h30



**Dépôt du bilan réflexif** :  
au superviseur le 20 avril avant midi 

DOCUMENTS À REMETTRE PAR L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ	Spécificités  <b>Ces outils sont disponibles en format WORD sur StudiUM. La ou le stagiaire les fournit à son l'enseignante associée ou l'enseignant associé .</b>	Échéance  (Les modalités de remise des documents sont précisées davantage par la superviseure ou le superviseur )
Entente de stage	Rédaction de l'entente de stage avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé	Date à confirmer, par courriel ou selon les modalités précisées par la superviseure ou le superviseur
Grilles de suivi ponctuel	L'enseignante associée ou l'enseignant associé et la ou le stagiaire utilisent cet outil minimalement 3 fois jusqu'à 6 fois. Celles-ci doivent être fournies la à la superviseure ou au superviseur <u>au fur et à mesure.</u>	Envoi à la superviseure ou au superviseur, par courriel ou selon les modalités précisées par la superviseure ou le superviseur
Grille d'appréciation mi- stage de l'enseignante associée ou l'enseignant associé	À la demande de la superviseure ou du superviseur de stage et selon les situations, une grille d'appréciation mi- stage permettra de bien <u>cibler les priorités de développement et les forces à consolider chez la ou le stagiaire.</u>	mi- stage, par courriel, au stagiaire et à la superviseure ou au superviseur
Grille d'appréciation fin de stage de l'enseignante associée ou l'enseignant associé	Cette grille d'appréciation finale permet à l'enseignante ou l'enseignant de se prononcer sur chacune des 13 compétences de son stagiaire en fin de stage. L'enseignante ou l'enseignant présente sa grille à son stagiaire.  Les commentaires, points forts et pistes de développement sont précieux pour la ou le stagiaire.	Pour le dernier jour de stage Envoi par courriel institutionnel à la superviseure ou au superviseur et au stagiaire  <b><u>(FORMAT PDF)</u></b>

## MODALITÉS DES 5 JOURS DE STAGE AVANT LA PÉRIODE INTENSIVE

La ou le stagiaire assiste l'enseignant.e lors de la rentrée scolaire ou le plus tôt possible à l'automne.

Lors des 5 premiers jours de stage, des observations en classe et des échanges avec l'enseignante associée ou l'enseignant associé aident la ou le stagiaire à mieux connaître les particularités de la situation de l'enseignant et de ses groupes d'élèves. Il vérifie auprès de l'enseignant la latitude dont il dispose pour planifier et réaliser ses interventions.

La ou le stagiaire et l'enseignante associée ou l'enseignant associé discutent des éléments à inclure dans l'**entente de stage** qui sera remise à la superviseuse ou au superviseur (voir annexe 2).

### La ou le stagiaire :

- assiste l'enseignant.e : accueil des élèves, activités en classe, initiation au système informatisé de l'école, réquisition de matériel, etc.;
  - s'informe des règles d'organisation de la classe, des procédures de fonctionnement et des modalités de travail des élèves;
  - observe l'enseignant et les réactions des élèves (voir les suggestions ci-dessous);
  - s'informe des attentes de l'enseignant : ses exigences, les planifications requises, et ce, selon les différents groupes à prendre en charge, etc.;
  - s'informe du contexte dans lequel il sera appelé à intervenir en vue de préparer son projet de stage
  - s'informe précisément des contenus à enseigner, de la planification des étapes qui précèdent et qui suivent la période intensive de son stage en vue de faire des liens les contenus traités par l'enseignant
- Ces informations seront notamment utiles pour alimenter le projet de stage et le travail qui sera fait dans les **laboratoires de didactique**.

### L'enseignante ou l'enseignant associé.e:

- partage l'information sur les groupes, les difficultés des élèves, les contenus à enseigner, les manuels utilisés, les échéances, etc.;
- guide l'observation de la ou du stagiaire en classe;
- présente la ou le stagiaire aux collègues, au personnel et aux groupes d'élèves;
- rend explicites ses pratiques de planification, de choix et de réalisation d'activités, d'évaluation des élèves, de gestion de classe, et précise ses attentes quant au stage à venir;
- discute du projet de stage de la ou du stagiaire;
- prévoit un espace de travail pour la ou le stagiaire.

### Quelques suggestions pour l'observation faite par les stagiaires lors des cinq premières journées

- **Lors de l'accueil des élèves**
  - quelles sont les tâches que doit accomplir l'enseignant ?
  - de quelle façon s'y prend-il avec les élèves ?
  - comment s'y prend-il pour présenter les finalités de son enseignement?
- **Lors des premières journées de cours avec les élèves**
  - comment l'enseignant se présente-t-il aux élèves ?
  - comment s'y prend-il pour faire connaissance avec les élèves ?

- comment s'y prend-il pour faire connaître ses modalités de fonctionnement et de travail, ses règles, ses attentes à l'égard des élèves, les règlements de l'école ?
- y a-t-il des règles spécifiques liées au contenu enseigné ? Quelles sont-elles?
- de quelle façon commence-t-il le premier cours ?
- comment motive-t-il les élèves ?
- comment décririez-vous ses interactions didactiques?
- quel espace est laissé aux élèves?
- quels types de tâches sont demandés aux élèves? Écouter, noter, rechercher, discuter, inférer, essayer, inventer, imaginer, etc.?
- quel lien fait-il avec le contenu vu antérieurement, de quelle façon le fait-il?

## ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LA OU LE STAGIAIRE

---

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de proposer des modalités de fonctionnement convenant à chacun. Celles-ci pourront bien sûr, être revues au fur et à mesure du stage, selon les besoins de chacun.

### ATTENTES DE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

**Contenu des programmes, compétences disciplinaires et types d'enseignement pendant la période du stage :**

**Éléments de l'organisation de la classe et/ou de la gestion disciplinaire modifiables et non modifiables :**

**Autres attentes importantes :**

## ATTENTES ET PROJET DE LA OU DU STAGIAIRE

**Principaux objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :**

**Accompagnement souhaité :**

**Modalités d'encadrement du stage :**

**Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)**

**Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)**

---

Signature de la ou du stagiaire

---

Date

---

Signature de l'enseignante associé ou l'enseignant associé

---

Date

---

## GRILLE DE SUIVI PONCTUEL

\*Cette grille est un exemple.

Possibilité d'utiliser une autre grille **qui comporte les mêmes éléments essentiels.****Rencontre pré-observation****Objet d'observation :**<sup>4</sup>

Principaux indicateurs retenus :

**Observation** (notes prises pendant le déroulement de l'activité)**RENCONTRE POST-OBSERVATION**

Principaux points mentionnés par la ou le stagiaire :

Principaux points mentionnés par l'enseignant.e, ses suggestions :

**PLAN D'ACTION CONCRET**

Moyens concrets retenus (et échéancier) pour l'amélioration de la compétence ciblée :

Enseignante associée ou enseignant associé : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Stagiaire: \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

<sup>4</sup> L'objet de l'observation est défini avec la ou le stagiaire à partir d'échanges sur ses difficultés, ses préoccupations, des éléments de son plan d'action, des besoins des élèves ou des indicateurs repérés dans le guide d'évaluation.

## PISTES POUR L'UTILISATION DES GRILLES DE SUIVI PONCTUEL

Il est suggéré à l'enseignant d'utiliser cet instrument une fois par semaine. **Son utilisation vise à centrer l'observation et les rétroactions sur un ou quelques aspects d'une activité d'enseignement- apprentissage, facilitant ainsi le travail d'observation et la prise en compte des rétroactions par l'étudiant.e.**

Cet accompagnement peut se faire en trois étapes :

- Après un échange sur l'expérience de la semaine, **identifier un ou deux points qui posent un problème ou que la ou le stagiaire souhaite améliorer.** Discuter de ce choix et le situer au regard du mandat de l'école. Le guide d'évaluation, qui détaille les dimensions des apprentissages visés, peut aider à identifier ces points.
- **Réaliser une observation systématique sur ces points** pendant une activité assumée par la ou le stagiaire. Noter précisément les comportements de la ou du stagiaire et ceux des élèves.
- **Faire un retour sur l'observation portant principalement sur les points retenus, sans pour autant négliger les autres.** Stagiaire et enseignant discutent des répercussions possibles de l'enseignement réalisé sur l'apprentissage des élèves. La ou le stagiaire analyse sa pratique et l'enseignante associée ou l'enseignant associé lui donne des rétroactions. Dans la perspective d'une prochaine intervention, la ou le stagiaire envisage diverses solutions et l'enseignant lui fait des suggestions. Stagiaire et enseignant décident ensemble d'un objectif à viser à court terme, ainsi que de moyens à prendre pour améliorer la pratique. Le moment d'une prochaine observation peut aussi être fixé.

**L'utilisation des grilles de suivi ponctuel permet le développement de la compétence 11 de la ou du stagiaire, notamment ces composantes :**

- ✓ réfléchit sur sa pratique, en s'appuyant sur un cadre de référence qu'il explicite, et réinvestit les résultats dans l'action;
- ✓ s'interroge sur l'efficacité de ses interventions;
- ✓ décrit avec justesse l'atmosphère d'un groupe;
- ✓ s'interroge sur la qualité de ses relations avec les élèves;
- ✓ valide, en fonction des résultats attendus, les activités réalisées en vue d'une réutilisation possible (aspects à conserver, modifications à apporter);
- ✓ s'auto-évalue en tenant compte des rétroactions reçues;
- ✓ fait preuve de ténacité devant les difficultés rencontrées;
- ✓ recherche les rétroactions et est ouvert à la critique constructive